

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Actes des sociétés (A) -  
Dépôt le 22/07/2024 - A2024/005665 - 1999 B 00570 - 403 605 371 - ALPHANE DEPANNAGE  
DISTRIBUTION

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 30 AVRIL 2024**

**PREMIERE DECISION**

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Joseph PEREZ de ses fonctions de Directeur Général de la Société, prend acte de la démission de Monsieur Joseph PEREZ de ses fonctions avec effet au 30 avril 2024 à 23h59.

**DEUXIEME DECISION**

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, en remplacement de Monsieur Joseph PEREZ, avec effet à la date du 1<sup>er</sup> mai 2024 à 00h00 :

- Monsieur Patrick GUEDJ, né le 6 septembre 1969 à Toulouse, de nationalité française, résidant au 74 chemin Virebent – 31200 TOULOUSE.

Il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social et des statuts de la Société.

L'Associé Unique décide que le mandat de Monsieur Patrick GUEDJ sera de durée indéterminée et ne sera pas rémunéré.

Monsieur Patrick GUEDJ a fait savoir par avance qu'il acceptait la fonction de Directeur Général de la Société et qu'il satisfera à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

**TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Le présent document est signé électroniquement, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.*

**Pour copie certifiée conforme**

**TELIMA FREPART**

Représentée par M. David PIETTE

*Président*